

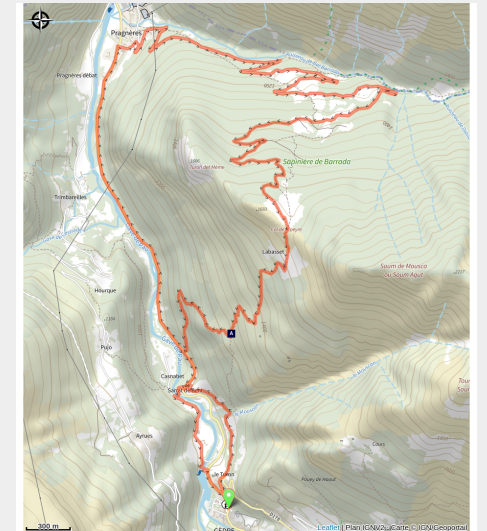


Enduro n°112 - Le col de Ripeyre

Gavarnie-Gèdre



Col de Ripeyre (Pierre Meyer)



Une magnifique récompense attend les plus courageux qui sauront dompter ce parcours sportif !

Un beau concentré de vélo de montagne, assorti d'un point de vue remarquable sur la vallée de Gèdre et Gavarnie.

Arrivé au sommet, c'est une vue splendide qui vous attend, un panorama sur les plus beaux cols et sommets du massif.

Infos pratiques

Pratique : Enduro

Durée : 2 h 30

Longueur : 15.2 km

Dénivelé positif : 824 m

Difficulté : Très difficile

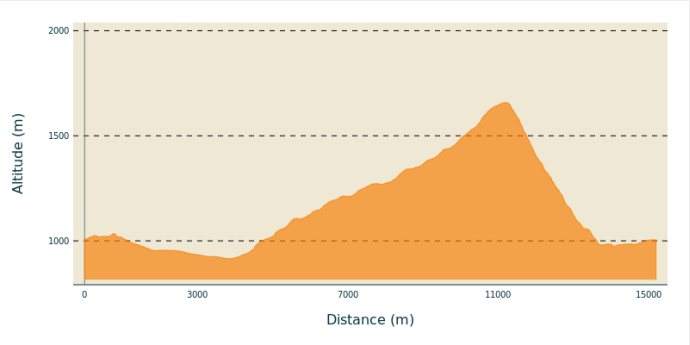
Type : Enduro (Parcours descendant)

Thèmes : Cols et Sommets, Point de vue et paysages

Itinéraire

Départ : Village de Gèdre - Place de la Bergère
Arrivée : Village de Gèdre - Place de la Bergère
Balisage : ▶ VTT
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 915 m Altitude max 1658 m

Après une mise en jambe ludique vers le quartier de Bent, la longue ascension vers le col de Ripeyre emprunte une piste dans la sauvage forêt de Barrada.

La descente ? Un régal pour pilotes émérites dans la première partie, où l’expertise dans le placement de roue avant et l’engagement dans les courbes serrées sont de précieux avantages.
Sur le final, plus de fluidité sur un sentier labyrinthique dans un couloir de buis, un grand moment !
La descente débute par un sentier étroit sur l’autre versant, parfois sur blocs fuyants. La trace entre dans un bois clair par des épingles serrées, et toujours une pente soutenue.

Sur votre route...



❁ Le Buis (A)

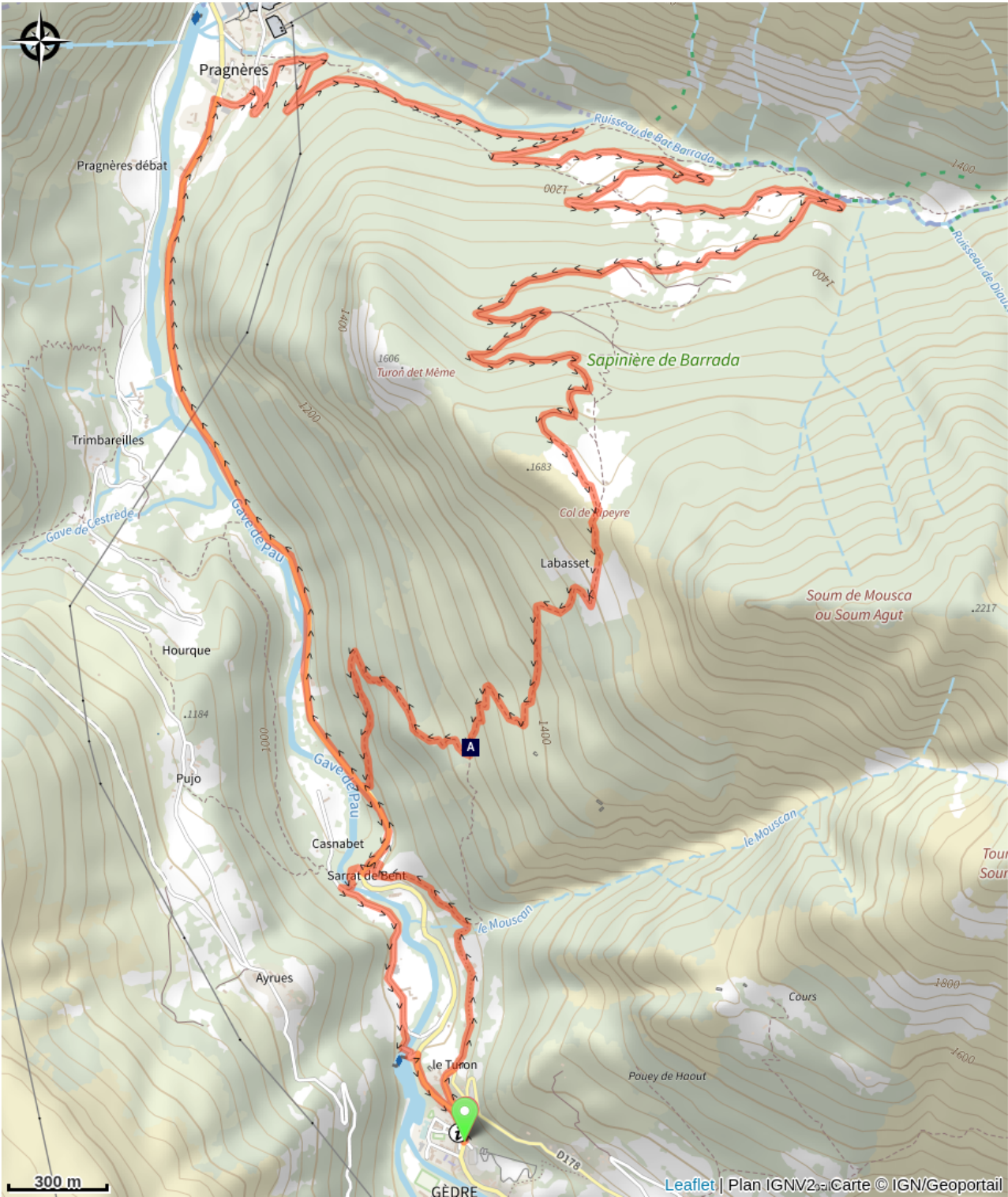
Le buis est un arbuste doté de feuilles persistantes de petites tailles, ovales et d'un vert foncé.
Le buis a une croissance lente. Les troncs d'une quinzaine de centimètres de diamètres sont déjà de vieux arbres.
Les forêts où prédomine le buis sont appelées des buxaies.

Dans les vallées entre Luz-Saint-Sauveur et Gèdre, la buxaie occupe une grande partie des pentes boisées jusqu'à environ 1200-1300m d'altitude. Elle forme des couverts végétaux très denses, quasiment impénétrables.
Les buxaies de la vallée constituent un élément remarquable et identitaire du paysage local.

Les buis de nos vallées sont malheureusement menacés par la chenille de la Pyrale du Buis, une espèce de papillon de nuit invasive arrivée d'Asie il y a quelques années.

Crédit : (c) Julien Liron

Sur votre route...



❁ Le Buis (A)

Toutes les informations pratiques

 **Recommandations**

- **Période conseillée** : de mai à octobre

- **Type de terrain** : Piste 50 % / Single track : 30 % / Route : 20%

Comment venir ?

Accès routier

Le village de Gèdre est accessible en 45 minutes, en voiture, depuis Lourdes et en 35 minutes depuis Argelès-Gazost.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gèdre
Place de la Bergère, 65120 GEDRE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 48 05
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>

